



La Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1) découle de la volonté du gouvernement du Québec de modifier les pratiques de l'administration publique en faveur du développement durable. La Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD), issue de cette loi, présente la vision, les enjeux, les orientations et les objectifs qui guident l'administration publique dans sa progression vers le développement durable. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est tenu de réviser périodiquement le contenu de la SGDD.

Cette révision s'effectue en collaboration notamment avec les ministères et organismes (MO). L'exercice de révision générale de la SGDD 2015-2020 ayant été reporté au 27 octobre 2022 (décret 626-2022, 30 mars 2022), le MELCCFP a demandé aux MO de mettre à jour leur plan d'action de développement durable pour la période de transition, allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. C'est dans ce contexte que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis à jour son plan d'action en développement durable 2021-2022.

Le plan 2022-2023 réitère l'engagement de la SHQ envers la SGDD. C'est également l'occasion de réaffirmer l'importance que l'organisation accorde aux valeurs de protection de l'environnement, d'équité sociale, de saine gouvernance et de prospérité économique.

SGDD	Orientation gouvernementale 1	Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique		
	Objectif gouvernemental 1.1	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique		
Objectif de la SHQ	ACTION		INDICATEUR	CIBLE 2022-2023
ODD 1	Diffuser au personnel des capsules de sensibilisation sur des actions écoresponsables		Nombre de capsules de sensibilisation transmises au personnel annuellement	2 capsules de sensibilisation

ODD : Objectif de développement durable

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022-2023



SGDD	Orientation gouvernementale 2	Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable
	Objectif gouvernemental 2.3	Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

Objectifs de la SHQ	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023
ODD 2	Élaborer deux projets d'investissement en capital patient pour le développement de logements abordables	Nombre de projets entrepris avec un nouveau modèle financier	2 projets
ODD 3	Appliquer des mesures d'atténuation d'impact environnemental pour au moins 200 logements	Nombre de logements ayant fait l'objet d'une action pour atténuer l'impact environnemental	200 logements

SGDD	Orientation gouvernementale 5	Améliorer par la prévention la santé de la population		
	Objectif gouvernemental 5.2	Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires		
Objectif de la SHQ	ACTION		INDICATEUR	CIBLE 2022-2023
ODD 4	Mesurer la présence du radon dans des logements du parc de HLM qui sont en contact avec le sol		Nombre de logements du parc de HLM en contact avec le sol ayant fait l'objet d'une prise de mesure pour le dépistage du radon	100 % des logements ciblés

SGDD	Orientation gouvernementale 8	Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre	
	Objectif gouvernemental 8.1	Améliorer l'efficacité énergétique	
Objectif de la SHQ	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2022-2023
ODD 5	Exercer un suivi de la consommation énergétique du parc de HLM	Pourcentage des compteurs énergétiques du parc de HLM faisant l'objet d'un suivi	100 % des compteurs

ODD : Objectif de développement durable